

FILIGRANE FACILE : un service gratuit pour sécuriser vos documents avant de les partager

Lors de vos démarches dématérialisées (demandes administratives, logement, loisirs,...) vous devez régulièrement justifier de votre identité par l'envoi d'une copie d'une pièce d'identité.

Or, les arnaques et l'usurpation d'identité commencent souvent comme cela.

Afin de pouvoir continuer à justifier de votre identité en toute sécurité, le gouvernement met en place un service en ligne qui vous permet **protéger vos documents sensibles avant de les transmettre**.

Ce filigrane permettra d'éviter toute possibilité de reproduction de vos documents à votre insu. Le service Filigrane Facile s'engage à ne conserver aucun fichier. Ils sont systématiquement effacés après avoir été téléchargés.



Voici le lien → [Filigrane Facile](#)

1. Chargez le document sur la plateforme
2. Choisissez le texte que vous souhaitez apposer par-dessus
3. Cliquez sur le bouton **Ajouter le filigrane**
4. Téléchargez le document filigrané et récupérez une copie de votre document en PDF.

[Retrouvez l'actualité de FO à Enedis sur notre page Intranet.](#)

Vos représentants FO Energie à Enedis

*FO Énergie sur les réseaux sociaux
(Linkedin, Facebook, Instagram, Thread...)*

